



Affectation dans les formations à recrutement particulier (tous niveaux)

Déposer en ligne un dossier de candidature en cursus spécifique¹

9 étapes simples :

- 1 - Je renseigne mes informations
- 2 - Je choisis mes cursus
- 3 - Je saisis les formations et les établissements souhaités **jusqu'à 10 vœux**, j'indique également les langues vivantes et les enseignements de spécialité demandés
- 4 - Je classe mes vœux par ordre de préférence
- 5 - Je dépose les pièces demandées pour compléter ma demande
- 6 - Je saisis mes notes à partir de mes bulletins scolaires (pour une candidature en lycée seulement)
- 7 - Je réponds aux questions
- 8 - Je vérifie, finalise, transmets ma demande et reçois un récapitulatif
- 9 - Attention, je n'oublie pas de faire mes démarches AFFELNET en parallèle de ce dépôt de candidature (demande de dérogation pour l'entrée en 6^e et saisie des vœux dans le téléservice « Affectation post-3^e » pour l'entrée en 2^{de})

Une fois ma demande transmise, je reçois automatiquement par courriel un accusé de réception.

Calendrier de la campagne de candidature sur la plateforme

- Ouverture : **8 février 2021**
- Fermeture tous cursus et pour les candidatures Louis Le Grand et Henri IV : **2 avril 2021**
- Fermeture pour les candidatures CHASE², double cursus, S2TMD³ (collège et lycée) : **30 avril 2021**
- Parution des résultats : **15 juin 2021** (collège) et **30 juin 2021** (lycée)



L'ensemble de la procédure se déroule sur votre espace personnel. Si vous n'en avez pas, il vous sera demandé d'en créer un pour compléter votre première demande.

Vous souhaitez déposer un dossier de candidature en cursus spécifique ?

Rendez-vous sur :
<http://www.ac-paris.fr/parents-eleves>
("Déposer en ligne un dossier d'affectation ou de candidature en cursus spécifique")

Des interlocuteurs sont à votre écoute afin de vous accompagner et vous aider dans cette démarche numérique, à l'école, au collège, au lycée.

¹ Parcours artistiques (musique/danse/théâtre), parcours sportifs d'excellence, sections internationales, orientales, binationales, lycées Henri IV et Louis Le Grand

² Classes à horaires aménagés sportifs d'excellence

³ Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse